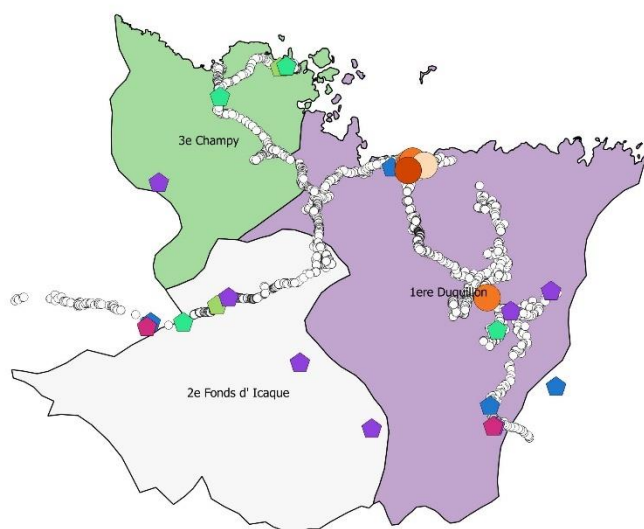


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE CORAIL



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE CORAIL

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

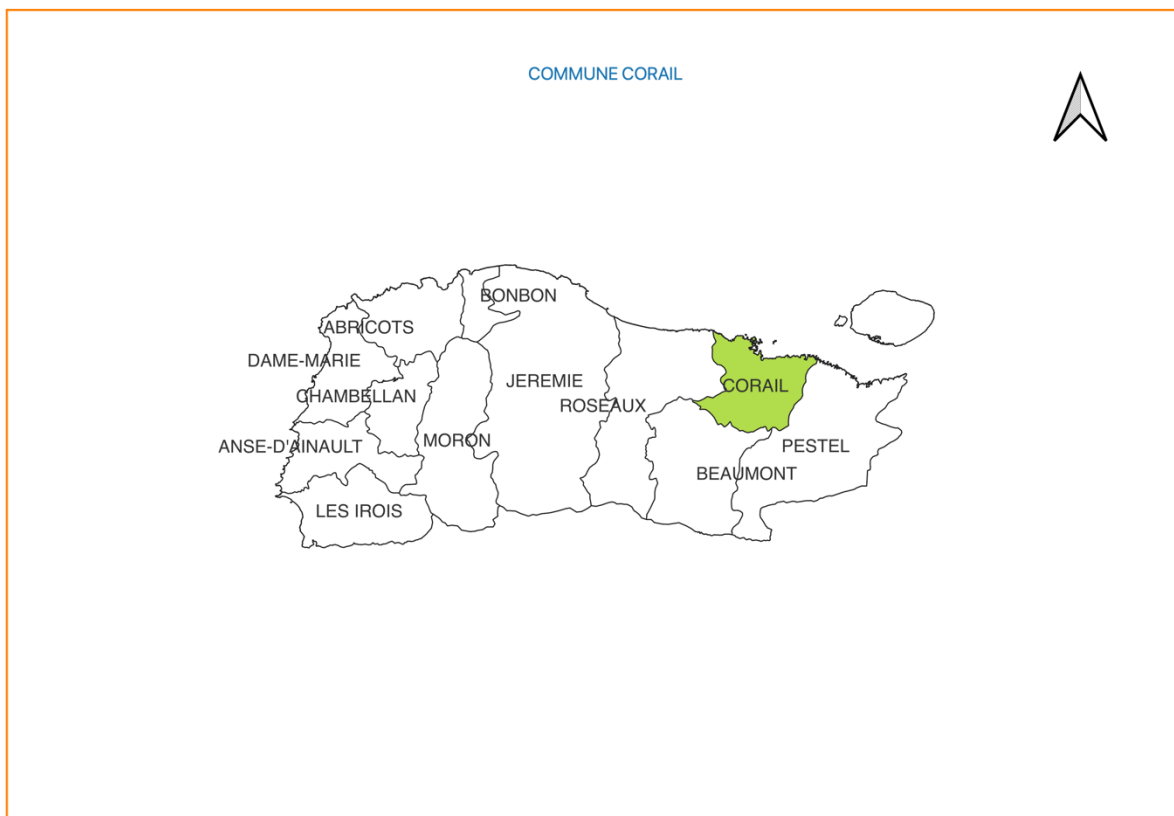
AVRIL 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	15
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	15
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	16
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	17
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	18
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	20
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	20
3.2. Les normes scolaires.....	20
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	21
3.4. Les infrastructures.....	24
3.5. Les enseignants.....	24
3.6. Les manuels scolaires.....	24
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	24
Références bibliographiques.....	34
Les Annexes :	35
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Corail	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département de la Grand-Anse entre les communes de Beaumont, de Pestel et de Roseaux, la ville de Corail fut fondée en 1660. Sa date d'élévation au rang de commune n'est pas connue mais comprend la ville de Corail et trois (3) sections communales : 1^{ière} Section Duquillon, 2^{ième} Section Fond d'Icaque et 3^{ième} Section Champy.



La ville et la troisième section communale Champy sont côtières, le reste de la commune est intérieure. Suivant l'endroit où l'on se trouve dans la commune, le relief est soit la plaine, soit le plateau ou le morne. Le climat varie aussi suivant l'endroit où l'on se trouve. Ses habitants s'appellent Coraillais.

En ce qui concerne les ressources en eau, la commune de Corail a trois (3) rivières, trente (30) sources, onze (11) étangs, trois (3) lagons et quatre (4) fontaines publiques. Elle est électrifiée par une compagnie privée (Imagine). Le service téléphonique dans la commune est fourni par la Digicel et la Natcom. On y retrouve deux (2) stations de radio. L'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche constituent les principales activités des habitants de la commune. En termes de Culture et de Loisir, on a repertorié dans la commune : une salle de cinema, six (6) terrains (espaces libres pour la pratique du foot-ball), deux (2) night club, neuf (9) gaguères et une place publique. La commune a une chute d'eau et une grotte.

En 2015, sa population était estimée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) à 19 566 habitants et elle est passée à 22 518 habitants en 2025. Avec une superficie de 108.51 Km², sa densité de population est alors de 208 habitants/Km². Une bonne partie de cette population (77%) est dispersée en milieu rural.

En matière d'offre scolaire, il y a 6 kindergarten dans cette commune, 21 écoles fondamentales dont 11 écoles nationales, 8 écoles secondaires mais aucun centre de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un Bureau de District Scolaire (BDS).

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, couvre l'offre et la demande scolaires au niveau du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Corail, la majorité des écoles (59.3%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

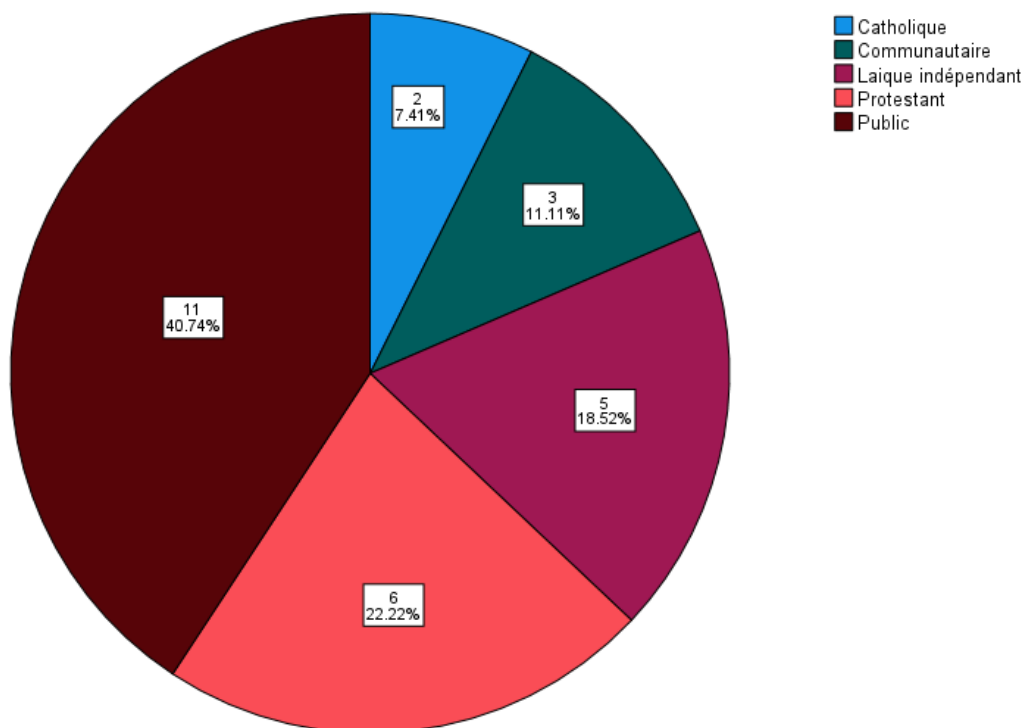


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 77.8% en simple vacation, entre 8h00 et 13h00 (88.9%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Corail

Commune de Corail	Réseau d'appartenance					Total
	Catholique	Communautaire	Laique indépendant	Protestant	Public	
1e section Duquillon	# 0	1	2	2	3	8
	% 0.0%	12.5%	25.0%	25.0%	37.5%	100.0%
2e section Fonds d'icaque	# 1	1	1	1	3	7
	% 14.3%	14.3%	14.3%	14.3%	42.9%	100.0%
3e section Champy (Nan Campeche)	# 1	0	0	2	2	5
	% 20.0%	0.0%	0.0%	40.0%	40.0%	100.0%
Ville de Corail	# 0	1	2	1	3	7
	% 0.0%	14.3%	28.6%	14.3%	42.9%	100.0%
Total	# 2	3	5	6	11	27
	% 7.4%	11.1%	18.5%	22.2%	40.7%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, allant de 25 à 475 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Catholique	110	56	164
Communautaire	200	62	370
Laique Indépendant	185	25	455
Protestant	131	25	475
Public	272	69	434
Ensemble	199	25	475

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Corail

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Corail est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 4974 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE¹, on observe une diminution absolue de 734 élèves² dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu au fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 14.76%³ au cours de cette période scolaire.

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Corail est de 1.26% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁴

¹ DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

² $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 4974 - 5708 = -734$ élèves

³ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{-734}{4974} \times 100 = -14.76\%$

⁴ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 5708 = 4974 (1+r)^{11}$

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école publique à gestion communautaire de Mapou Goman située dans la 1^e section de Duquillon recrute ses élèves dans les localités telles que : Mapou Goman (moins de 15 mn de marche), Sanite (plus de 60 mn de marche), Lefèvre (plus de 60 mn de marche) et Gros Morne (31 à 60 mn de marche); 3 des 4 localités de parcours jugés difficiles et inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Corail.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation au fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Corail, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 102.61%⁵.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire,

$r = 0.012591$ (1.26%).

$$^5 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{472}{460} \times 100 = 102.61\%.$$

des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient plus faible; soit 51.52%⁶ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 9^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Corail, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 89.57%⁷.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver au fondamental est alors plus faible; soit 77.93%⁸ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-14 ans à travers le pays, ce taux est considéré insuffisant.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 87.57%⁹.

Ce taux de transition est assez important, car il y a 8 écoles sur les 27 dénombrées (29.63%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

$$^6 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{237}{460} \times 100 = 51.52\%$$

$$^7 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{3633}{4056} \times 100 = 89.57\%$$

$$^8 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{3161}{4056} \times 100 = 77.93\%.$$

$$^9 \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{296}{338} \times 100 = 87.57\%$$

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Corail selon qu'elles sont complètes ou non

Commune de Corail		Nombre total d'année d'étude								Total
		1	2	3	5	6	8	9	12	
1e section Duquillon	#	1	0	2	1	1	1	1	1	8
	%	12.5%	0.0%	25.0%	12.5%	12.5%	12.5%	12.5%	12.5%	100.0%
2e section Fonds d'icaque	#	0	0	2	0	1	1	3	0	7
	%	0.0%	0.0%	28.6%	0.0%	14.3%	14.3%	42.9%	0.0%	100.0%
3e section Champy (Nan Campeche)	#	0	1	1	0	3	0	0	0	5
	%	0.0%	20.0%	20.0%	0.0%	60.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%
Ville de Corail	#	0	0	2	1	0	0	4	0	7
	%	0.0%	0.0%	28.6%	14.3%	0.0%	0.0%	57.1%	0.0%	100.0%
Total	#	1	1	7	2	5	2	8	1	27
	%	3.7%	3.7%	25.9%	7.4%	18.5%	7.4%	29.6%	3.7%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, quatre (4) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, les coûts de nourriture et les coûts d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Corail, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 47982.50 et 80845.50 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Corail par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	13015.63	5816.67	7970	53074	79876.30
2 ^e AF	14012.50	5017.86	8750	50143	77923.36
3 ^e AF	11987.50	4429.17	8625.67	44185	69227.34
4 ^e AF	12675	5568.18	5875	43926	68044.18
5 ^e AF	12162.50	6509.09	8909.09	39149	66729.68
6 ^e AF	12400	7602.50	9300	33370	62672.50
7 ^e AF	15900	3737.50	8740	19515	47892.50
8 ^e AF	16125	4987.50	9400	50333	80845.50
9 ^e AF	16350	5162.50	9000	22444	52956.5

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 45457.02 et 79180.19 gourdes; 85.05% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Corail par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel/Él	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	11839.52	480	5816.67	7970	53074	79180.19
2 ^e AF		500	5017.86	8750	50143	76250.38
3 ^e AF		500	4429.17	8625.67	44185	69579.36
4 ^e AF		500	5568.18	5875	43926	67708.70
5 ^e AF		670	6509.09	8909.09	39149	67076.70
6 ^e AF		500	7602.50	9300	33370	62612.02
7 ^e AF		1625	3737.50	8740	19515	45457.02
8 ^e AF		1750	4987.50	9400	50333	78310.02
9 ^e AF		1416.67	5162.50	9000	22444	49862.69

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Corail

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Corail est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Corail :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Corail

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	85%	86%	82%	80%	77%	84%
Taux de redoublement	0%	14%	18%	20%	19%	8%
Taux d'abandon	15%	0%	0%	0%	4%	8%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0.85	0.86	0.82	0.8	0.77	0.84	
TR	0	0.14	0.18	0.2	0.19	0.08	
TA	0.15	0	0	0	0.04	0.08	
Année	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		71					
2024-2025	472	↗					472
	↓	↘	0				
2025-2026	0	401	↗				401
	↓	↓	↘	0			
2026-2027	0	56	345	↗			401
	↓	↓	↓	↘	0		
2027-2028	0	8	110	283	↗		401
		↓	↓	↓	↘	9	
2028-2029		1	27	147	226	↗	401
			↓	↓	↓	↘	
2029-2030			6	51	161	174	392
				↓	↓	↓	↘
2030-2031				15	72	138	146
					↓	↓	↘
2031-2032					26	66	116
						↓	↘
2032-2033						25	56
							↘
2033-2034							21
2034-2035							
Promus							339
Année-élèves							2810
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				2031			
Nombre d'années-élèves réel =				2810			
Rendement interne =				72.30			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.38314			
Coût de l'élève formé =				8.298841			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (72.30%), car seulement 146 élèves (30.93%) de la cohorte de 472 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 et boucleront le cycle dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 339 élèves (71.82%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{ème}AF, puis la 3^{ème}AF, la 4^{ème}AF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{ème}AF est de 85.38% ($403 \div 472 = 0.853813$)¹⁰ dans la commune de Corail. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 85 qui parviendront à atteindre la 6^{ème} année fondamentale. C'est donc une tendance (au redoublement) à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Corail. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Corail, un effectif de 190 enseignants dont 51.6% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 7. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Corail

Commune de Corail	# enseignant	# école	Ens/Éc
1e section Duquillon	32	8	4
2e section Fonds d'icaque	67	7	10
3e section Champy (Nan Campeche)	21	5	4
Ville de Corail	70	7	10
Total	190	27	7

¹⁰

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^{\text{e}}\text{AF})$$
$$\frac{E(t)}{E(1^{\text{e}}\text{AF})}$$

Il ressort qu'il n'y a pas assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 7.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (25.80%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

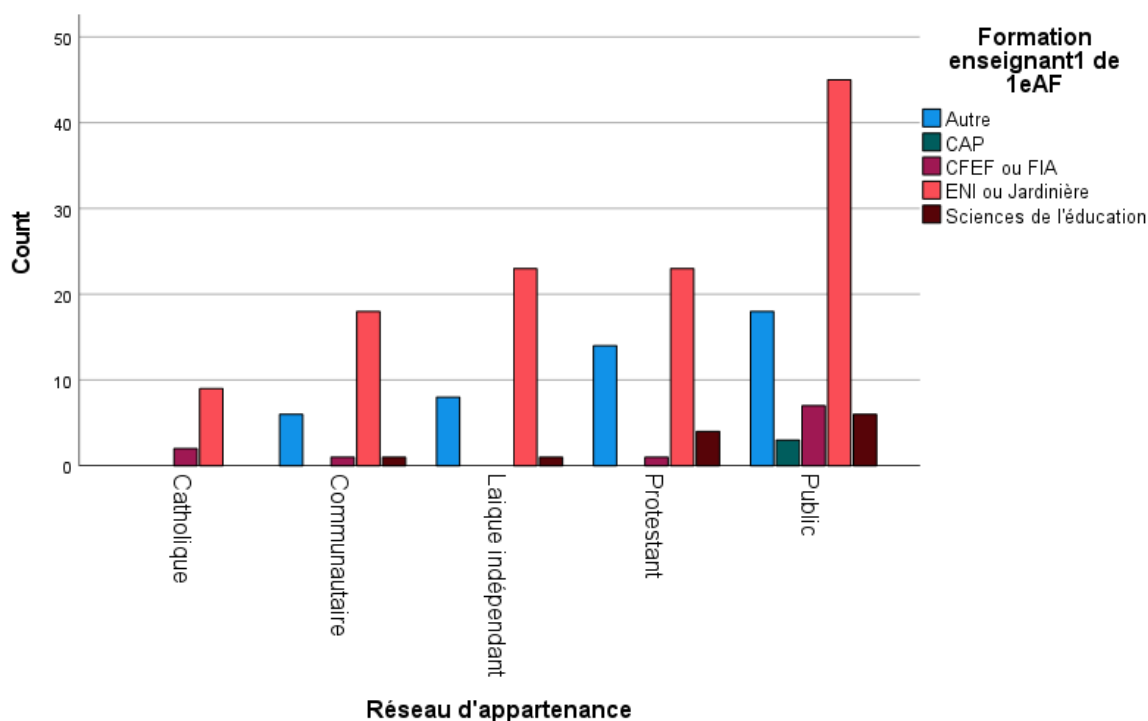


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Corail. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.99, ratio moyen élèves/salle de classe=26 et ratio moyen élèves/enseignant=26; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Corail

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Catholique	8	11	220	0.73	28	20
Communautaire	25	26	599	0.96	24	23
Indépendant	39	32	925	1.22	24	19
Protestant	32	42	786	0.76	25	19
Public	85	79	2444	1.08	29	13
Ensemble	189	190	4974	0.99	26	26

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Corail, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 21.76 et 30.88 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Catholique	247	30.88
Communautaire	544	21.76
Indépendant	1161.50	29.78
Protestant	758	23.69
Public	2312.60	27.21
Ensemble	5023.10	26.58

Il ressort également que la superficie moyenne par élève dans la commune de Corail est à peu près dans les normes établies de 1 à 1m²20; car dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre, elle varie entre 0.91 et 1.26 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	M ² /élève
Catholique	1.12
Communautaire	0.91
Indépendant	1.26
Protestant	0.96
Public	0.95
Ensemble	1.01

Par ailleurs, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 6 écoles en mauvais état qui mériteraient donc d'être réhabilitées ou reconstruites, 55.6% de l'ensemble des écoles ont de l'eau, 48.1% une cantine, 14.8% une petite bibliothèque et 3.7% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Corail. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire au fondamental dans la commune de Corail se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 102.61% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 51.52%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 89.57% Taux net de scolarisation = 77.93%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 87.57%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 79180.19 gourdes 2 ^e AF = 76250.38 gourdes 3 ^e AF = 69579.36 gourdes 4 ^e AF = 67708.70 gourdes 5 ^e AF = 67076.70 gourdes 6 ^e AF = 62612.02 gourdes 7 ^e AF = 45457.02 gourdes 8 ^e AF = 78310.02 gourdes 9 ^e AF = 49862.69 gourdes 85.05% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 79876.30 gourdes 2 ^e AF = 77923.36 gourdes 3 ^e AF = 69227.34 gourdes 4 ^e AF = 68044.18 gourdes 5 ^e AF = 66729.68 gourdes 6 ^e AF = 62672.50 gourdes 7 ^e AF = 47892.50 gourdes 8 ^e AF = 80845.50 gourdes 9 ^e AF = 52956.5 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 85% Taux de promotion en 2 ^e AF = 86% Taux de promotion en 3 ^e AF = 82% Taux de promotion en 4 ^e AF = 80% Taux de promotion en 5 ^e AF = 77% Taux de promotion en 6 ^e AF = 84%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 0% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 14% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 18% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 19% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 8%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 15% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 4% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 8%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 85.38%
Rendement interne du réseau d'écoles à Corail	72.30%
Rapport élève/salle de classe	26 élèves
Rapport élève/maître	26 élèves
# enseignants	190
% de femmes	51.6%
% de maîtres qualifiés	74.2%
Ratio moyen m ² /élève	1.01 m ²
Ratio moyen m ² /classe	26.58 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	199
Salaire moyen d'un enseignant	15423 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Corail. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

- 2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Corail,** trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Corail au cours de la période 2020-2025 est égal à 52 enfants¹¹;
- Son accroissement relatif est de 1.05%¹² pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.21%.¹³

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Corail

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Corail par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

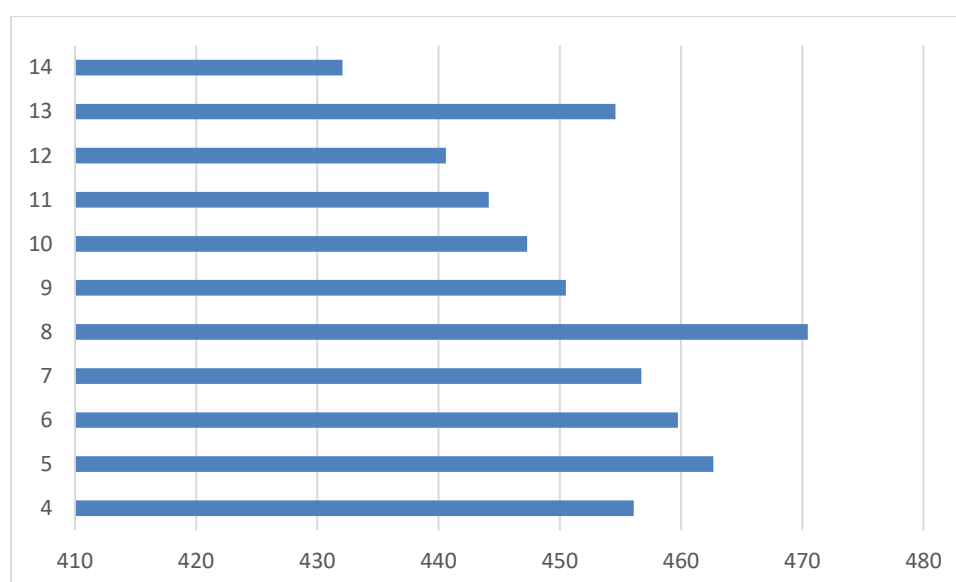


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Corail

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Corail est de 108.51 Km² et sa densité de population en 2025, de 208 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve très dispersée en milieu rural selon les sections communales considérées. Les 4387 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

¹¹ $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 4985 - 4933 = 52$

¹² $\Delta P / P_{2020} = 52 \div 4933 = 0.01054112528$

¹³ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $6739 = 6668 (1+r)^5 \rightarrow 1.01064787 = (1+r)^5$
 $r = 0.0021 (0.21\%)$

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Corail en 2024

Commune de Corail	# ménage	%
1e section Duquillon	1798	41.0
2e section Fonds d'icaque	559	12.7
3e section Champy (Nan Campeche)	651	14.9
Ville de Corail	1379	31.4
Total	4387	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Corail par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Corail

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	242	241	240	240	239	214	214	213	213	212
5	245	246	246	247	248	217	218	219	219	220
6	244	244	245	246	246	216	217	217	218	218
7	242	243	243	244	245	215	215	216	216	217
8	249	250	251	251	252	221	222	222	223	223
9	239	239	240	241	241	212	212	213	213	214
10	237	238	238	239	240	210	211	211	212	212
11	235	236	237	237	238	209	209	210	210	211
12	234	234	235	235	236	207	208	208	209	209
13	241	242	242	243	243	214	214	215	215	216
14	229	230	230	231	231	203	204	204	205	205
4-14	2637	2642	2648	2653	2659	2338	2343	2348	2353	2358

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Corail, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Corail jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	22218	22518	22822	23130	23442

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Corail :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	460	461	462	463	464

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	456	455	454	453	451
5	463	464	465	466	467
6	460	461	462	463	464
7	457	458	459	460	461
8	470	472	473	474	475
9	451	452	453	454	455
10	447	448	450	451	452
11	444	445	446	448	449
12	441	442	443	444	445
13	455	456	457	458	459
14	432	433	434	435	437
4-14	4975	4985	4996	5006	5017

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Corail est de 77.93 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : 100-

77.93 = 20.07%. La carte scolaire de Corail étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- Calcul des admissions nouvelles

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 51.52% dans la commune de Corail. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.1212$** . La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	460	0.5152	237
2025-2026	461	0.6364	293
2026-2027	462	0.7576	350
2027-2028	463	0.8788	407
2028-2029	464	1	464

- Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Corail :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	85%	86%	82%	80%	77%	84%
Taux de redoublement	0%	14%	18%	20%	19%	8%
Taux d'abandon	15%	0%	0%	0%	4%	8%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Corail, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	472	472	584	454	427	357
2025-2026	295+293=588	472+47=519	472-47=425	584+45=629	454-45=409	427+36=463
2026-2027	698+350=1048	588+52=640	519-52=466	425+63=488	629-63=566	409+46=455
2027-2028	348+407=755	1048+64=1112	640-64=576	466+49=515	488-49=439	566+46=612
2028-2029	464	755+111=866	1112-111=1001	576+52=628	515-52=463	439+61=500

III. Propositions de réorganisation du réseau d'écoles de la commune de Corail

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Corail.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Corail ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 26 dans la commune de Corail et plus précisément à 29 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Corail, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
17.06%	17.06%	21.11%	16.41%	15.44%	12.91%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

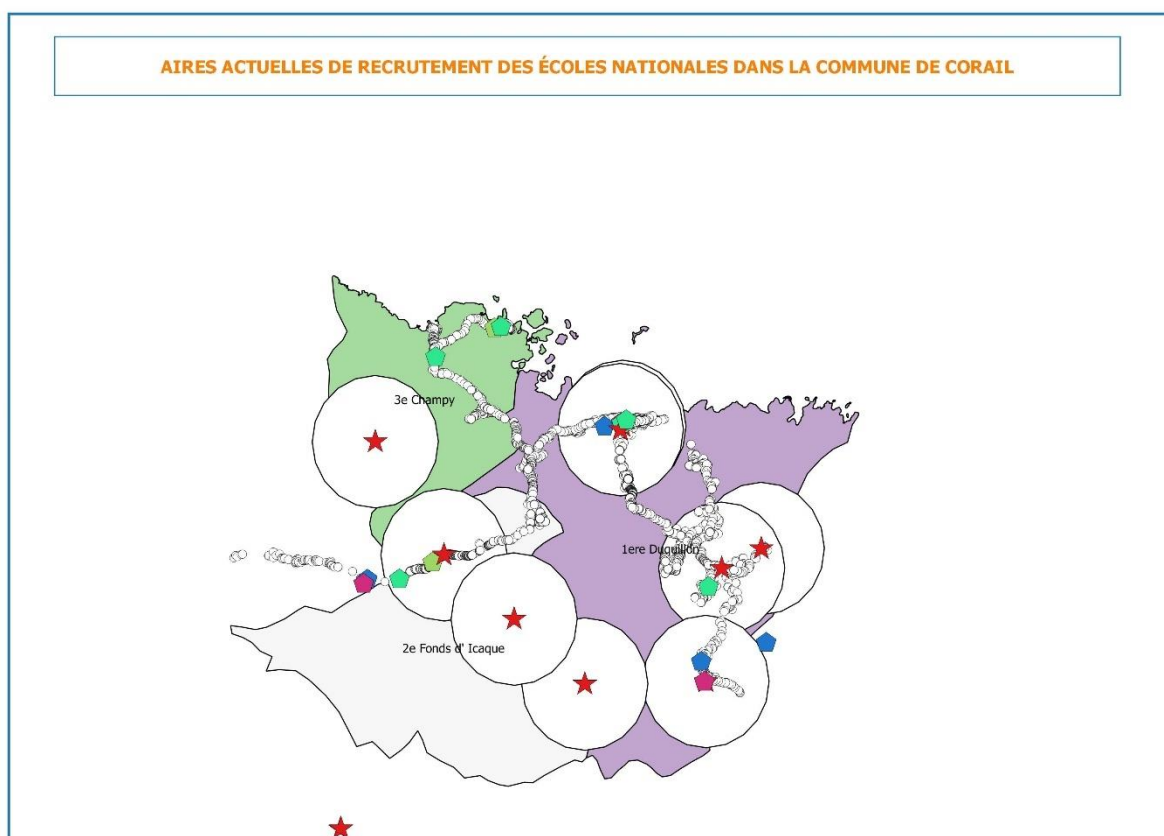
	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	100	50	550
Classes	2	2	2	2	2	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de

moins de 2 km. Dans la commune de Corail, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 2560 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Corail et une bonne partie d'entre eux (18.36%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Corail selon leur handicap

Commune de Corail	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1 ^e section Duquillon	963	173	191	196	265
2 ^e section Fonds d'Icaque	45	4	8	6	9
3 ^e section Champy	232	67	37	93	115
Ville de Corail	1320	138	101	119	81
Ensemble	2560	382	337	414	470

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Corail	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Corail	École Saint Jean Bosco	Ville de Corail
		Souma
		Patte Large
		Duquillon
	École nationale mixte de Corail	Nazareth
		Ville de Corail
		Boucan Noël
		Duquillon
		Campêche
1 ^e Section Duquillon	École Nationale de Bas Duquillon	Bas Duquillon
		Biefesan
		Bois Neuf
		Mataurin
	École nationale de Duquillon	Duquillon
		Palmis
		Colinette
		Valencienne
	EPGC de Mapou Goman	Mapou Goman
		Sanite
		Lefèvre
		Gros Morne
2 ^e section Fonds d'Icaque	EPGC de Cassoutta	Cassoutta
		Jacques
		Kanèf
	École nationale d'Astier	Astier
		Nan Kòk
		Jacques
		Sous Morne
	École Nationale de Fonds d'Icaque	Fonds d'Icaque
		Tamarin
		Guillaume
3 ^e section Champy	École nationale de Terre Rouge	Terre Rouge
		Champy
		Rembo
		Lalanne
	École nationale de Boucan Noël	Boucan Noël
		Patte Large

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, il ressort que l'École nationale d'Astier mérite d'être construite.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (85.05%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Corail en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune de Corail, il y a 199 élèves au 3^e cycle dans ces écoles. La majorité d'entre elles (75%) sont des collèges privés.

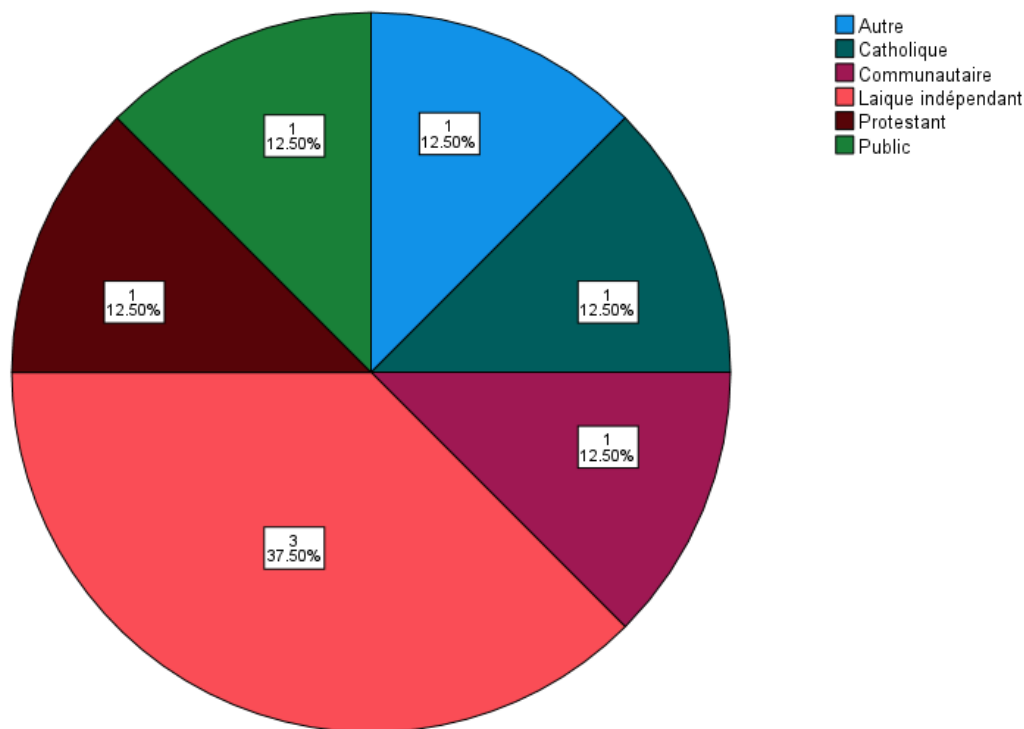


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 85.7% en simple vacation, à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Corail selon leur période de fonctionnement

Commune de Corail	# école	%
8h-13h	3	37.5
Autre	5	62.5
Total	8	100.0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein la Série « Sciences de la vie et de la terre ».

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la série qu'elles offrent

Commune de Corail	# école	%
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	8	100.0
Total	8	100.0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires de tailles très variées allant de 43 à 464 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	79	79	79
Catholique	145	145	145
Communautaire	111	111	111
Indépendant	54	43	64
Protestant	208	208	208
Public	464	464	464
Ensemble	146	43	464

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer qu'elles sont réparties à travers la commune :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Corail

Commune de Corail		Réseau d'appartenance						Total
		Autre	Catholique	Communautaire	Laique indépendant	Protestant	Public	
1e section Duquillon	#	0	0	0	1	0	0	1
	%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	100.0%
Ville de Corail	#	1	1	1	2	1	1	7
	%	14.3%	14.3%	14.3%	28.6%	14.3%	14.3%	100.0%
Total	#	1	1	1	3	1	1	8
	%	12.5%	12.5%	12.5%	37.5%	12.5%	12.5%	100.0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 54.47%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (41.46%); très loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre

92075 et 240650.79 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	16322.22	15571.43	9535.71	177000	218429.36
NS2	17183.33	18535.71	9118.75	195813	240650.79
NS3	19170	16358.33	8541.67	194625	238695
Ns4	35450	16500	10250	29875	92075

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 89313.47 à 256155.93 gourdes; 87.30% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Salaire/Él	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	29688.47	2000	15571.43	9535.71	177000	233795.61
NS2		3000	18535.71	9118.75	195813	256155.93
NS3		6500	16358.33	8541.67	194625	255713.47
Ns4		3000	16500	10250	29875	89313.47

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Corail était assez mitigé au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 15 à 90 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	88%	12%	0%
NS2	90%	10%	0%
NS3	79%	0%	21%
NS4	15%	32%	53%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 230 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire						
TP	0.88	0.9	0.79	0.15		
TR	0.12	0.1	0	0.32		
TA	0.00	0	0.21	0.53		
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés	Années-élèves
		0				
2024-2025	230	↗				230
	↓	↘	0			
2025-2026	28	202	↗			230
	↓	↘	↘	38		
2026-2027	3	45	182	↗		230
	↓	↘	↘	↘		
2027-2028	0	7	40	144		192
	↓	↘	↘	↘		
2028-2029	0	1	7	78	22	107
		↘	↘	↘		
2029-2030		0	1	30	12	43
			↘	↘	↘	
2030-2031			0	10	5	15
				↘	↘	
2031-2032				3	2	5
					↘	
2032-2033					1	1
					↘	
Promus					40	
Année-élèves						1052
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				160		
Nombre d'années-élèves réel =				1052		
Rendement interne =				15.18		
Coefficient d'augmentation des coûts =				6.586938		
Coût de l'élève formé =				26.34775		

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne très faible (15.18%). Des 230 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 9.57% obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029. Puis, après avoir pris en compte les cas de redoublement, ils seront un total de 40 élèves (17.39%) de la cohorte à boucler le cycle en 2032-2033.

1.2. Qualié de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 84 enseignants dont 0% de femmes; seulement 12.17% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Catholique	21	0	2
Communautaire	20	0	10
Indépendant	27	0	0
Public	16	0	16
Ensemble	84	0	28

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir le graphe 2.

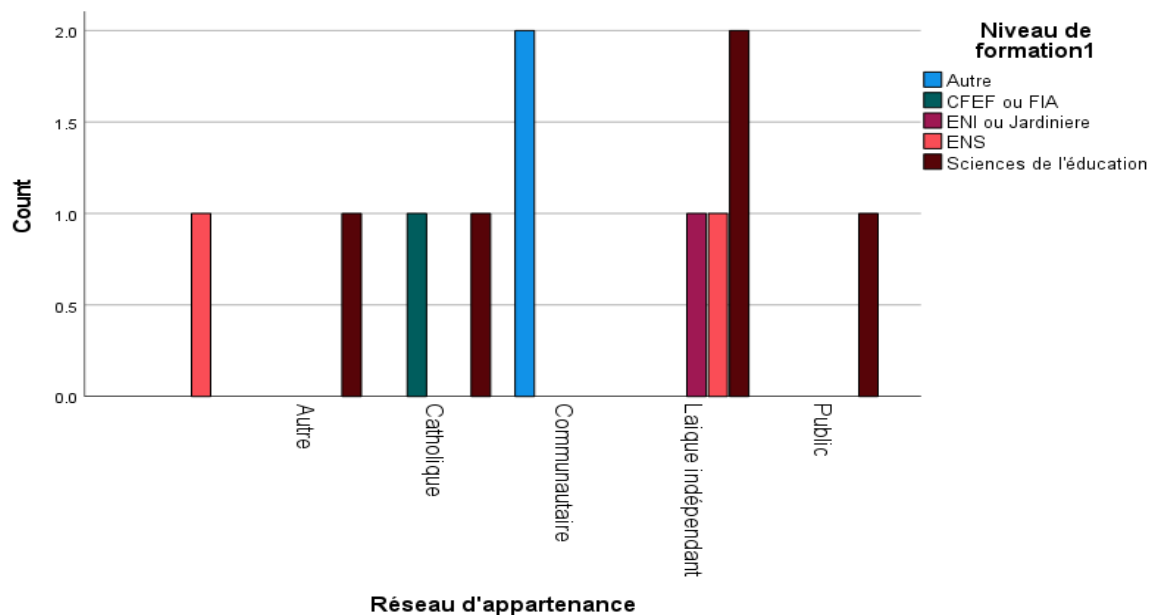


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 4800 gourdes à 53000 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	Salaire mensuel moyen
Autre	15000
Catholique	20000
Communautaire	15550
Indépendant	4800
Public	53000
Ensemble	14845

Dans la commune de Corail, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 20 élèves par salle de classe et 1.23 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Autre	5	60	79	0.76	16	12
Catholique	9	270	145	1.86	16	30
Communautaire	12	192	111	1.73	9	16
Indépendant	16	320	161	1.99	10	20
Public	7	336	464	1.62	66	48
Ensemble	49	1178	960	1.23	20	24.04

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 54.47% Taux net de scolarisation = 41.46%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 233795.61 gourdes NS2 = 256155.93 gourdes NS3 = 255713.47 gourdes NS4 = 89313.47 gourdes 95.02% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 218429.36 gourdes NS2 = 240650.79 gourdes NS3 = 238695 gourdes NS4 = 92075 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 88% Taux de promotion en NS2 = 90% Taux de promotion en NS3 = 15% Taux de promotion en NS4 = 13%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 12% Taux de redoublement en NS2 = 10% Taux de redoublement en NS3 = 0% Taux de redoublement en NS4 = 32%

Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 0% Taux d'abandon en NS2 = 0% Taux d'abandon en NS3 = 21% Taux d'abandon en NS4 = 53%	
Rendement interne du réseau d'écoles à Corail	25.26%	
Rapport élève/salle de classe	20 élèves	
Nombre d'enseignants	84	
Pourcentage de femmes	0%	
% enseignants nommés par l'État	12.17%	
% de maîtres qualifiés	60%	
Ratio moyen m ² /élève	1.23 m ²	
% d'élèves sans manuels	60%	
Taille moyenne des établissements	146 élèves	
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 53000 gourdes dans le public et 13837 gourdes dans le privé	

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Corail croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	428	429	430	431	432
16	424	425	426	427	428
17	420	421	422	423	424
18	415	416	417	418	420
15-18	1686	1691	1695	1699	1704

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 8.64% dans la commune de Corail. Cela signifie donc qu'il resterait $100 - 8.64 = 91.36\%$ d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 22.84% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

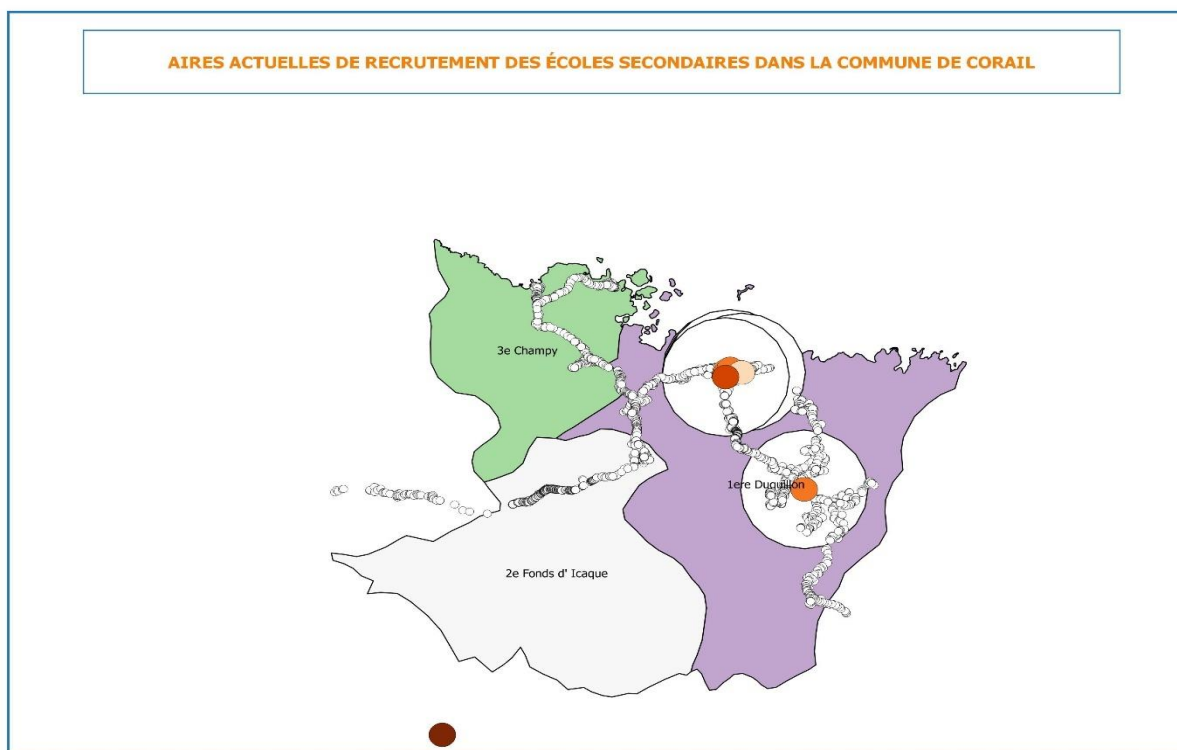
Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	428	0.0864	37
2025-2026	429	0.3148	135
2026-2027	430	0.5432	234
2027-2028	431	0.7716	333
2028-2029	432	1	432

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Corail

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore notamment dans les 2^e et 3^e sections Fonds d'Icaque et Champy.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent plus ou moins concentrées dans la ville de Corail et dans la 1^e section Duquillon. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits dans cette commune comment le montre la figure 5 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.



En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (87.30%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Corail en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Corail

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle